



PROCÈS-VERBAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)
ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)**

**CONSEIL CONSULTATIF RÉGIONAL
POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES**

**The Coach House,
Dublin Castle, Dublin**

Mercredi 18 septembre 2013

10h00 – 12h00

Président : Marc Ghiglia

Directeurs : Bertie Armstrong, Conor Nolan

Rapporteurs : Alexandre Rodríguez et Joanna McGrath

1. Accueil et présentations

1.1. Discours d'ouverture de Marc Ghiglia, le président honoraire du CCREOS

Marc Ghiglia, président honoraire du CCREOS et président de l'assemblée générale, a accueilli tous les participants à la 9^e assemblée générale annuelle et assemblée générale du CCREOS.

La liste de tous les participants figure à l'annexe I.



1.2. Excuses

Les excuses suivantes ont été notées:

- Michael Keatinge (Directeur du CCREOS, Irlande);
- Víctor Badiola (OPPAO-CEPESCA, Espagne);
- Anton Dekker (DFO, Pays-Bas);
- Caroline Gamblin (CNPMEM, France)
- Antón González (FPO Pays de Galles et côte ouest);
- Hugo González (ANASOL-ARVI est représenté par Purificación Fernández)
- John Hermse (Association Coquille Saint-Jacques, RU);
- Alan McCulla (ANIFPO, Irlande du nord)
- Francis O'Donnell (IFPO, Irlande)
- Sean O'Donoghue (KFO, Irlande)

1.3. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans changement ou commentaire.

De même, le procès-verbal de la 8^e AGA/AG, qui a eu lieu à Dublin le 26 septembre 2012, a été accepté comme le compte-rendu exact de la réunion et approuvé sans commentaire.

Le Président du CCREOS et président de séance de l'AG, a donné la parole au président du comité exécutif (ExCom) du CCREOS (Bertie Armstrong) pour la suite de la réunion.

2. Rapport annuel du président du CCREOS, Bertie Armstrong

Le président du CCREOS et du comité exécutif a présenté le rapport annuel de l'exercice 8 (01 octobre 2012 – 30 septembre 2013) et le plan stratégique annuel (c.-à-d. programme de travail) de l'exercice 9 (01 octobre 2013 – 30 septembre 2014), conformément aux articles 19 et 38 des règles de procédure du CCREOS, telles qu'elles ont été amendées en janvier 2013. La présentation du président peut être consultée dans sa totalité sur le site web du CCREO¹.

¹ Lien :

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/2_Annual_Report_NWWRAC_Chairman_Work_Progress_GA_Dublin_180913_EN.pdf



2.1. Vue d'ensemble du programme de travail de l'exercice 8 (1er octobre 2012 - 30 septembre 2013)

Le président du CCREOS a passé en revue les réunions de l'exercice 8 organisées par le CCREOS ou auxquelles le CCREOS a participé. Cette présentation incluait également une liste des actions effectuées conformément au programme de travail, ainsi qu'une description succincte des courriers, opinions et recommandations soumis par le CCREOS, au cours de l'exercice 8.

Le président a reconnu le temps et les efforts consacrés par le secrétariat et plusieurs membres à la révision du régime d'accès et des mesures de gestion pour les espèces d'eau profonde. Il a également souligné les progrès faits par les coordinateurs du CCREOS pour les stocks dont les données sont limitées ainsi que le travail dans les groupes de discussion eu égard au développement de plans de gestion pour la pêche démersale mixte à l'ouest en l'Ecosse, en mer Celtique et en mer d'Irlande.

2.2. Présentation des priorités de travail de l'exercice 9 (1er octobre 2012- 30 septembre 2014)

Le président du CCREOS et du comité exécutif a déclaré que l'essentiel du travail du CCREOS l'année prochaine, se situe dans sept domaines clés:

1. Réforme de la PCP: l'accent sera mis sur la régionalisation, la prise de décisions et la gouvernance ;
2. Plans de gestion pluriannuels pour la pêche mixte (PGPA) pour les zones VI-VII ;
3. Qualité des données scientifiques et économiques (stocks dont les données sont limitées): collaboration entre la science et l'industrie pour fournir des données scientifiques et économiques pour l'amélioration de l'évaluation des stocks ;
4. Mesures techniques de conservation ;
5. Mise en œuvre de l'obligation de débarquement ;
6. Aménagement de l'espace maritime (accent sur les AMP) ;
7. Régime d'effort / accès aux eaux occidentales ;
8. Habitats et espèces d'eau profonde.

Le président du CCREOS a encouragé tous les membres à faire des propositions pour la mise en place de groupes de discussion spécifiques au cours de l'exercice 9 et le transfert de ces idées au comité exécutif par le biais des présidents de leurs groupes de travail respectifs.

Le président du CCREOS a également encouragé les membres à préparer leurs idées afin d'utiliser au maximum les finances et l'expertise du CCREOS.

2.3. Proposition de calendrier de réunions pour l'exercice 9

Le Président du CCREOS et du comité exécutif a informé l'AGA et les membres de l'AG d'un calendrier de réunions préliminaire pour la fin de l'année 2013 et le premier semestre de 2014. Ce calendrier peut être consulté sur le site web du CCREOS et dans le programme de travail du CCREOS². L'AGA et les membres de l'AG ont approuvé le calendrier provisoire dans le cadre du plan stratégique annuel pour l'exercice 9, sous réserve que les membres reçoivent un préavis suffisant pour prévoir leurs déplacements à un coût minimum. L'AGA et les membres de l'AG ont décidé que les réunions des groupes de discussion seront organisées conformément aux priorités de travail et à la disponibilité budgétaire en fonction des propositions directes des groupes de travail. En l'absence de financement, le secrétariat recherchera un sponsor ou un soutien financier auprès des autorités publiques, nationales, régionales et locales et/ou d'organismes privés.

Décision: L'AGA et les membres de l'assemblée générale ont approuvé le rapport annuel pour l'exercice 8 et le rapport annuel stratégique pour l'exercice 9 (c.-à-d. le programme de travail incluant le calendrier des réunions) par consensus.

3. Rapport du secrétariat sur le budget et les cotisations

Conformément aux articles 38 et 47 des règles de procédure du CCREOS, le secrétariat (Joanna McGrath; Adjointe exécutive - Finance et Administration) a donné une vue d'ensemble des adhérents et une mise à jour globale du budget pour le président et le secrétariat. Elle a également informé les membres qu'en mai 2013 les comptes de l'exercice 5 et de l'exercice 6 du CCREOS ont été vérifiés par Moore Stephens, un cabinet nommé par la Commission. Le secrétariat a reçu le rapport de vérification et procède actuellement au règlement de commentaires et recommandations mineurs qui ont été faits.

² Le calendrier des réunions peut être consulté dans la présentation du président (voir note de bas de page 1)
4 de 17



3.1. Rapport sur les adhésions

Le secrétariat (Mme McGrath) a brièvement présenté aux membres la situation actuelle des adhésions au CCREOS. Deux organisations viennent de quitter le CCREOS. L'une de ces dernières est le WWF-RU dont le nombre de membres pour l'exercice 9 demeure incertain dans l'attente d'une révision interne. Deux autres Organisations ont également rejoint le CCREOS, ClientEarth (ONG basée au RU) et CEPESCA (confédération de l'industrie de la pêche espagnole).

Deux sièges restent vacants dans le 1/3 (autres groupes d'intérêt) du Comité exécutif. Le siège que le WWF-RU occupe actuellement pourrait également devenir vacant s'ils confirment leur retrait du CCREOS.

Mme McGrath a également présenté des graphiques des variations des tendances d'adhésion au cours des 9 années d'existence du CCREOS. Ces graphiques incluaient une répartition par catégorie des adhérents (c.-à-d. AG, Ex.Com, GT) depuis l'exercice 1, ainsi que la distribution actuelle (Exercice 9) des membres de l'industrie de la pêche et des autres groupes d'intérêt.

La présentation peut être consultée sur le site web du CCREOS³

3.2. Examen des recettes et des dépenses de l'exercice 8

Le secrétariat (Mme McGrath) a présenté la position actuelle du CCREOS eu égard aux recettes et aux dépenses au cours de l'exercice financier 8 (1er Octobre 2012 - 30 Septembre 2013).

Les principaux points étaient les suivants :

❖ Recettes de l'exercice 8

- Le CCREOS a reçu un total de 25.700€ de souscriptions des six états membres au cours de l'exercice financier actuel.
- Le dernier versement de la subvention de l'UE (c.-à-d. 50.000€) sera effectué après janvier 2014 en fonction de la vérification et de l'approbation des comptes de la société et de la réception par la Commission du rapport final de l'exercice 8.

3

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/Update_NWWRAC_Membership_Y8_Y9_September2013_EN_v2.pdf



❖ Dépenses de l'exercice 8

- Le CCREOS est sur la bonne voie pour dépenser autant que possible 100% du budget de l'exercice 8.
- En septembre 2013, la Commission a approuvé un amendement de la convention de subvention spécifique S12.635234 pour l'exercice 8.
- Les principales différences entre le budget révisé et les dépenses à ce jour sont dues aux coûts associés à la réunion d'AGM (AG) (EX. : interprétariat, restauration, etc.).

Le secrétariat (Mme McGrath) a recommandé à l'assemblée générale les prochaines étapes nécessaires à la complétion des procédures financières associées à l'exercice 8. Elles incluent la soumission des comptes de l'entreprise pour vérification et ensuite la soumission d'un rapport final financier et substantiel à la Commission avant le 31 janvier 2014.

3.3. Budget proposé pour l'exercice 9 : ratification

Le secrétariat (Mme McGrath) a fait une brève présentation des recettes et dépenses prévues pour le prochain exercice financier du CCREOS (Exercice 9; 1er octobre 2013 – 30 septembre 2014). L'AGA et l'assemblée générale ont été informée que le budget provisoire, tel qu'il a été présenté, a déjà été adopté en principe par le comité exécutif par procédure électronique et devrait être soumis à la Commission, avec la demande de subvention le 27 septembre 2013.

Le secrétariat (Mme McGrath) a présenté les points suivants :

❖ Recettes de l'exercice 9

- Le montant non admissible de 95.875€ des états membres inclut le coût des différents lieux de réunion fournis par les états membres ainsi que la contribution financière du BIM pour les frais généraux et les frais de location, et aussi le temps du secrétaire exécutif et des autres membres du personnel de soutien du BIM.
- Outre la subvention de la Commission de 250.000€, les frais d'adhésion vont contribuer 50.550€ au budget admissible de l'exercice 9. Les contributions des états membres vont contribuer 25.830€. Ce dernier montant va consister en 5 contributions de 4.400€ et 1 contribution de 3.830€ de l'Espagne qui, en raison d'une réduction nationale de budget en 2014, a dû réduire sa contribution de 570€. Cependant, l'administration espagnole s'est montrée déterminée à payer la somme restante en 2015 (Exercice 10 du CCREOS).



- La somme de 2.552€ indiquée comme une recette non admissible de la Commission renvoie aux paiements de remboursement de la Commission pour le personnel CCR participant aux réunions de la Commission. Cette recette est détaillée de cette façon à la demande de la Commission.

❖ Dépenses de l'exercice 9

- Les dépenses non admissibles ont été estimées identiques à celles de l'exercice 8.
- Les dépenses non admissibles ont été estimées en fonction des recettes non admissibles.
- Le calendrier financier de l'exercice 9 se déroule jusqu'à octobre 2013 lorsque le secrétariat prévoit de recevoir la convention de subvention spécifique de la Commission.

Décision : La présentation s'est terminée par la demande du président du CCREOS (M. Ghiglia) à l'AGA et aux membres de l'assemblée générale de ratifier le budget de l'exercice 9. L'AGA et les membres de l'assemblée générale ont adopté le budget proposé pour l'exercice 9 des opérations du CCREOS dans sa totalité.

4. Discussions sur l'amélioration du fonctionnement du CCR

4.1. Examen critique du fonctionnement des groupes de travail

Le Président de l'assemblée générale a donné la parole au président du comité exécutif (Bertie Armstrong), pour présenter ce sujet et présider ensuite l'échange d'opinions des membres de l'AG/AGA.

M. Armstrong a rappelé aux membres que lors de la dernière réunion du comité exécutif le 24 juillet 2013, d'importantes discussions ont eu lieu sur la façon d'améliorer l'efficacité et la performance des groupes de travail. Il est prévu que le prochain règlement de base de la PCP apportera des devoirs et tâches supplémentaires pour les conseils consultatifs. C'est une bonne occasion de revoir en interne le fonctionnement actuel des groupes de travail, afin d'apporter des améliorations réalisables.

Il est important de maintenir la perspective régionale des groupes de travail basés sur une zone (géographiques) mais d'envisager des changements relatifs à la fréquence réunions, au contenu des ordres du jour, à la durée dans le temps, au passage fonctionnel à des groupes de discussion basés sur le thème, etc. Ces aspects sont tous ouverts à la révision et une décision sera prise en fonction des conclusions.



Les groupes de travail sont un forum utile pour recevoir les présentations et les échanges d'opinion, mais cela ne suffit pas ; ils doivent produire des recommandations fondées sur des données probantes de façon régulière et cohérente.

Décision : Il a été convenu que des changements sont nécessaires eu égard au fonctionnement des groupes de travail pour qu'ils deviennent plus efficaces et capables de fournir régulièrement des recommandations factuelles de haute qualité. Les membres de l'AG ont convenu que ces ajustements ne doivent pas altérer la dimension régionale des groupes de travail.

4.2. Développement d'une nouvelle structure opérationnelle

En fonction des conclusions dans le cadre du point 4.1., le président a invité les membres à exprimer leurs idées et commentaires spécifiques en vue d'améliorer le fonctionnement des groupes de travail. Les domaines d'amélioration suivants ont été identifiés :

1. La priorité doit être donnée aux discussions, le reporting ou suivi des actions des réunions précédentes accomplies doit être éliminé (cela peut se faire par email)
2. La fréquence des réunions peut être révisée et le contenu des ordres du jour doit être simplifié à 2-4 points de discussion (+ présentations externes pertinentes) afin de maximiser le temps accordé à un débat centré sur les thèmes;
3. Toute duplication et chevauchement de questions horizontales au sein de différents groupes de travail devraient être évités dans la mesure du possible;
4. Le cas échéant, mettre en place un groupe de discussion et/ou un groupe de travail horizontal sur un thème (ex. Rejets, AMP, Insuffisances de données...);
5. Le travail préparatoire des membres est non seulement encouragé mais essentiel au succès des groupes de travail. Les documents de discussion et les propositions doivent être soumis par écrit suffisamment de temps avant la réunion.

Décision : Les membres ont convenu des points cités précédemment. Les présidents, les vice- présidents, rapporteurs vont contacter le secrétariat pour s'assurer que des groupes de travail plus dynamiques soient mis en place avec des points de discussions pertinents inclus à l'ordre du jour. Un premier test aura lieu lors de la prochaine série de réunions.



4.3. Futur rôle des conseils consultatifs au sein de la PCP

Résumé par le président de séance :

Il est communément admis par les membres du CCREOS que :

- Les futurs conseils consultatifs doivent avoir un rôle consultatif renforcé dans un contexte régional.
- Les mesures de gestion de la pêche de la micro gestion UE (approche descendante) doivent être éliminées progressivement : une approche ascendante avec la participation des parties prenantes est souhaitable dès le départ.
- Une nouvelle structure régionale qui met clairement en place un cadre pour les interactions entre les CC, les états membres et les institutions de l'UE pour le développement de plans de gestion pluriannuels et des mesures associées doit être définie.

Le président a noté que la procédure de régionalisation est confrontée à deux obstacles juridiques au progrès :

1. La PCP relève exclusivement de la compétence de l'UE, en conséquence, le principe de subsidiarité ne s'applique pas et il peut s'agir d'un manque de volonté de la part des législateurs / décideurs de céder la responsabilité.
2. La Commission a le droit d'initiative.

Le président a également souligné le problème du financement pour les CC et toute nouvelle structure régionale future dépendant de quelques états membres : les ressources sont rares et le financement de l'UE devra maintenant s'adapter à l'interdiction de rejets. La collaboration entre les CCR et les états membres peut varier d'une pêcherie/région à une autre. Des contacts individuels "Ad hoc" devront être établis.

Echange d'opinion des participants

Barrie Deas (NFFO) a exprimé son accord avec la description faite par le président des limites actuelles d'une approche régionale. La procédure de codécision est devenue la procédure ordinaire et un temps d'adaptation reste nécessaire. La Commission européenne s'est montrée très déterminée à centraliser le contrôle dans les règlements précédents de la PCP. Cependant, une structure plus permissive est en route. Les états membres sont fortement encouragés à coopérer au niveau régional et des initiatives existantes sont déjà en place, telles que BALTFISH pour les pays de la mer baltique ou le groupe Scheveningen pour la mer du nord.



Cependant, les eaux occidentales septentrionale est une zone plus difficile car elle ne possède pas d'organisme officiellement en place pour permettre les échanges et la coopération entre les états membres concernés.

Le CCREOS pourrait permettre le rassemblement des parties clés (les scientifiques, les décideurs et les parties prenantes) par le biais de groupes de discussion techniques basés sur un thème, par le biais du développement de plans de gestion de la pêche mixte pluriannuels.

Alexandre Rodríguez (Secrétariat) a rappelé à l'assemblée que la Commission dirigera un atelier à Bruxelles le 25 octobre 2013, qui étudiera les aspects de la régionalisation de la PCP. Les parties prenantes concernées (incluant les CCR), les états membres, les membres du parlement européen et le personnel de la DG MARE de la Commission européenne participeront à cet atelier.

En raison de contraintes légales, tous les futurs organismes de gestion régionaux ne pourront être mis en place qu'avec la coopération volontaire et amiable entre les états membres.

En outre, les tâches viseront à développer ou élaborer tout d'abord des plans et des mesures techniques de la pêche relatifs aux rejets pour améliorer la sélectivité et ensuite des recommandations communes relatives aux plans de gestion pluriannuels de la pêche mixte/multi-spécifique. Le CCREOS doit être prêt à présenter ses opinions préliminaires dans ce forum pertinent car la Commission s'attend à recevoir des contributions et feedback des organisations des parties prenantes.

Mike Park (SWPA) a rapporté le feedback reçu du gouvernement écossais en relation au groupe Scheveningen – les états membres cherchent à définir un niveau d'interaction. Selon lui, le CCR on requiert davantage de responsabilité pour soumettre aux EM des propositions robustes et bien fondées sur la façon d'interagir avec eux. Il y aura d'inévitables points de friction entre les états membres régionaux et le CCR, en parallèle à ceux qui existent entre le parlement européen et le conseil.

Le CCREOS Chairman a affirmé qu'il est nécessaire de convenir d'un plan et de mettre en place une procédure d'approche des états membres qui soit claire. Un document de discussion serait un bon point de départ, avec la possibilité d'attribuer des responsabilités à un individu et/ou un comité directeur.

En réponse aux questions formulées par certains membres, le secrétariat a expliqué que suite à une demande directe de Mme Lowri Evans, la directrice générale de la pêche, lors de la dernière réunion de coordination entre les CCR et la Commission le 1^{er} mars 2013, le président et le secrétariat du CCREOS ont soumis un courrier adressé aux états membres et membres du PE le 15 mars 2013.

10 de 17



Ce courrier proposait la collaboration aux discussions tenues sous les auspices de la présidence irlandaise de l'UE à ce sujet. Le courrier faisait également référence à tous les documents de position pertinents produits par le CCREOS en 2012 et incluait des liens vers ces derniers.

Barrie Deas a suggéré que les éléments suivants soient inclus à un document de discussion :

- Le CCREOS va recommander de conserver le consensus pour l'adoption des documents plutôt que le passage aux procédures de vote ;
- La question de la spécificité de chaque région et de la diversité des pêcheries au sein des EOS doit être soulignée ;
- Le travail de collaboration entre le CCREOS et les EM va se concentrer sur les points suivants:
 - Plans de gestion pluriannuels (PGPA)
 - Règlements de mesures techniques de conservation
 - Mise en œuvre des obligations de débarquement pour les eaux occidentales septentrionales
 - Besoin de collaborer avec les EM et de participer à la rédaction des TdR
- Un forum ou groupe de discussion serait utile mais les participants devraient démontrer leur engagement en soumettant leurs opinions au préalable avec leurs propres états membres dans un document de position de 1 à 2 pages.

Actions: Les membres se sont montrés favorables à l'idée d'envoyer un courrier aux états membres réitérant la volonté du CCREOS de travailler avec eux à la définition de structures régionales et à l'apport d'idées sur ce à quoi ressembleront les futurs conseils consultatifs.

Barrie Deas va rédiger un document de discussion avec des points en demi gras, incluant des considérations d'ordre général sur la façon dont le CCREOS souhaiterait voir la régionalisation prendre forme. Tous les membres qui le souhaitent soumettront leurs commentaires sur ce document par écrit au secrétariat et soumettront également un document de position de 1 à 2 pages sur les opinions de leurs organisations respectives.

Un groupe de travail horizontal technique sur la régionalisation et le rôle des CC pourrait être mis en place pour organiser le plan de travail et coordonner les stratégies et ordres du jour.



5. Résumé des actions résultant des décisions et clôture de la réunion

Le président du CCREOS a résumé les actions produites à l'AGA et à l'assemblée générale, comme suit :

Le secrétariat va procéder aux tâches suivantes :

- Confirmer les dates et lieux qui ont été provisoirement indiqués pour le premier trimestre (Octobre -décembre 2013) et le second trimestre (Janvier-mars 2014) de l'exercice 9 dans le calendrier de réunions du CCREOS approuvé par l'assemblée générale, avec le programme de travail de l'exercice 9;
- Finaliser tous les arrangements administratifs et financiers et les documents associés à la fermeture des comptes pour le budget de l'exercice 8 et faire progresser le travail associé au budget de l'exercice 9 (tel qu'il a été ratifié par l'assemblée générale);
- Assurer la liaison avec les présidents, les vice- présidents et les rapporteurs pour apporter les changements nécessaires à un fonctionnement plus efficace basé sur les résultats des groupes de travail, sans modifier sa portée régionale (ordres du jour plus courts, identification de la priorité des thèmes de discussion, etc.).
- Rédiger un document de position résumant les idées principales (1-2 pages) des contributions reçues des membres sur les opinions relatives au rôle des conseils consultatifs dans une PCP régionalisée. Le document provisoire sera distribué à tous les membres du CCREOS pour recevoir leurs commentaires et feedback, en vue de convenir d'une position provisoire qui puisse devenir une recommandation du CCREOS et être soumise à la Commission et aux états membres.

Les membres vont procéder aux tâches suivantes :

- Une délégation du CCREOS va participer à l'atelier de la CE sur la réforme de la PCP sur la régionalisation et l'obligation de débarquement le 25 Octobre 2013 à Bruxelles.
- Barrie Deas va préparer un document de discussion avec des considérations d'ordre général en relation aux opinions du CCREOS sur la coopération régionale avec les états membres. Les membres individuels vont soumettre des commentaires sur ce document et en fonction du feedback reçu ; un forum (ex. groupe de travail horizontal, atelier...) pourrait être mis en place.



- Un comité directeur va préparer un courrier aux états membres réitérant la volonté du CCREOS de travailler avec eux à la définition de la coopération régionale et à l'apport de conseils sur le futur rôle, composition et fonctionnement des conseils consultatifs.

M. Ghiglia, le président de l'assemblée générale/AGA, a remercié les participants, le secrétariat pour son travail de préparation des réunions et des présentations, le gouvernement irlandais et les autorités de Dublin Castle pour avoir accueilli la manifestation, et les interprètes pour leur professionnalisme et leur contribution au succès de la réunion.

La réunion s'est terminée à 12h00



Annexe I

Liste des membres et observateurs participants

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE			
Etat membre	Organisation	Représentant	Statut
France	Union des armateurs de la pêche en France (UAPF)	Marc Ghiglia	Président CCREOS
RU	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Bertie Armstrong	Président CCREOS
Belgique	Rederscentrale	Emiel Brouckaert	Membre de l'AG
Belgique	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling (SDVO)	Luc Corbisier	Membre de l'AG
UE	European Anglers' Alliance (EAA)	John Crudden	Membre de l'AG
UE	European Association of Fishing Ports and Auctions (EAFPA)	Eduardo Míguez López	Membre de l'AG
UE	European Bureau for Conservation and Development (EBCD)	Despina Symons	Membre de l'AG
UE	European Transport Federation (ETF)	Bruno Dachicourt	Membre de l'AG
UE	Seas at Risk Organisation	Debbie Crockard	Membre de l'AG
France	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)	Jacques Pichon	Membre de l'AG
France	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère	René-Pierre Chever	Membre de l'AG
France	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Basse Normandie	Daniel Lefèvre	Président GT3

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Etat membre	Organisation	Représentant	Statut
France	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Nord / Pas de Calais / Picardie	Delphine Roncin	Membre de l'AG
France	Coopératives Maritimes Etaploises et Armement Coopératif Artisanal Nord (CMEOP)	Dominique Thomas	Membre de l'AG
France	Copeport Maree OPBN	Richard Brouzes	Membre de l'AG
France	FROM Nord	Francois Hennuyer	Membre de l'AG
France	Organisation des Pêcheries de l'Ouest Bretagne (OPOB)	André Gueguen	Membre de l'AG
France	Pêcheurs de la Manche et d'Atlantique	Jacques Pichon	Membre de l'AG
Irlande	Irish Fishermen's Organisation (IFO)	John Lynch	Membre de l'AG
Irlande	Irish Fish Producers' Organisation (IFPO)	John Ward	Membre de l'AG
Irlande	Irish Seal Sanctuary (ISS)	John Woodlock	Membre de l'AG
Irlande	Irish South and East Fish Producer's Organisation (IS&E FPO)	Caitlín Uí Aodha	Membre de l'AG
Irlande	Irish South and West Fish Producer's Organisation (IS&W FPO)	Eibhlin O'Sullivan	Membre de l'AG
Pays Bas	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (SVNV)	Geert Meun	Membre de l'AG

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE			
Etat membre	Organisation	Représentant	Statut
Espagne	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL-ARVI)	Purificación Fernández	Membre de l'AG
Espagne	Lonja de La Coruña S.A.	José Luis Otero Gonzalez	Membre de l'AG
Espagne	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OPP-7)	Mercedes Rodríguez Moreda	Membre de l'AG
Espagne	Pescagalicia-Arpega-Obarco	Juan Carlos Corrás Arias	Membre de l'AG
Espagne	Puerto de Celeiro S.A.	Jesús Angel Lourido García	Président GT2
RU	Cornish Fish Producer's Organisation Ltd. (CFPO)	Paul Trebilcock	Membre de l'AG
RU	Manx Fish Producers' Organisation	Thomas Bryan-Brown	Membre de l'AG
RU	National Federation of Fishermen's Organisation (NFFO)	Barrie Deas	Membre de l'AG
RU	New Under Ten Fishermen's Association (NUTFA)	Dave Cuthbert	Membre de l'AG
RU	Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), representing Birdlife International	Kara Brydson	Membre de l'AG
RU	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Alan Coghill	Membre de l'AG
RU	Scottish Fishermen's Organisation (SFO)	Jane Sandell	Présidente GT1
RU	Scottish White Fish Producers' Association Ltd. (SWFPO)	Jennifer Mouat	Membre de l'AG
RU	Scottish White Fish Producers' Association Ltd. (SWFPO)	Mike Park	Membre de l'AG
RU	World Wildlife Fund (WWF)	Lyndsey Dodds	Membre de l'AG



OBSERVATEURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE			
Prénom	Nom	Organisation	Statut
John	Daly	Irish Seal Sanctuary	Observateur
Evangelia	Georgitsi	DG MARE	Commission européenne
Béatrice	Harmel	CRPMEM Basse Normandie	Observateur
Rémi	Méjeczaze	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Etat membre - France
Liane	Veitch	ClientEarth	Observateur

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCREOS	SECRETARIAT DU CCREOS
Bertie Armstrong	Alexandre Rodríguez
Dr Conor Nolan	Joanna McGrath